Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 468

Artikel: Echecs et politique
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027304

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Hôpitaux « généraux » dans le canton de Vaud : en moyenne mille lits vides par jour

nombre de malades "disponibles". On sait que la tendance dominante dans les milieux influents de la Faculté de médecine de Lausanne est à l'instauration d'un "numerus clausus" (il est piquant de constater qu'à Genève la tendance est exactement opposée) : raisonnement en vase clos selon lequel il n'y aurait pas assez de malades pour former des étudiants ; raisonnement dispendieux en ce qu'il encourage, à l'image d'une certaine médecine marchande, l'extension des hôpitaux ; raisonnement à courte vue où on n'imagine une formation que dans les hôpitaux — qui ne voient qu'un faible nombre de malades —, voire à l'hôpital universitaire — qui en compte un nombre encore plus faible.

Une révision du plan hospitalier vaudois en cours, ainsi que l'a annoncé à plusieurs reprises le conseiller d'Etat Claude Perey. Ce travail devrait être mené sous le signe des "économies". On peut espérer qu'elles ne seront pas faites en diminuant la masse des personnels ou en la stabilisant, mais en évitant des investissements de surdimensionnement qui infèrent des frais d'exploitation supplémentaires, parmi les moindres de leurs conséquences fâcheuses ; il faudra aussi dissocier l'intérêt médical et l'intérêt financier, comme le dit Pierre Gilliand dont nous avons souvent répercuté les thèses ici-même, et gommer enfin les vraies rentes de situation que suppose le maintien d'un système de santé archaïque.

1) On sait aussi que la rigidité des habitudes acquises va à l'encontre d'une flexibilité indispensable : on fait venir les malades le lundi, on les fait ressortir le vendredi ; il est bien normal de laisser libres les personnels hospitaliers pendant les week-ends ; mais une meilleure planification, selon certains, permettrait, dans la situation actuelle, de diminuer de 5 à 10 pour cent le nombre de "journées", sans dommage aucun pour les malades.

Jura : une image plus nette

"La mode de l'information tapageuse veut qu'une échauffourée à Moutier fasse plus de bruit que la rédaction d'une Constitution cantonale", note Vincent Philippe dans son excellent livre "Le Jura République" (Editions 24 heures, 1978). En réalité, il s'agit probablement autant d'une tendance de la presse que d'une inclinaison de l'esprit humain. Lecteurs et téléspectateurs retiennent en général plus facilement les images et les mots qui rejoignent des préjugés et des mythes.

Toute information rigoureuse se heurte à cette barrière des schémas et des clichés. Ainsi, longtemps les Suisses se sont-ils méfiés des Jurassiens — terroristes, gauchistes, etc — qui recouraient à des méthodes jugées "étrangères". Alors que des comités et mouvements pour la libération des peuples et de tous les continents se constituaient dans toutes les grandes villes suisses, pas une manifestation pour le Jura ! Ni en 1968, ni dans les années 70. Et les Jurassiens n'ont pu compter que sur le langage de la violence pour se faire entendre et reconnaître par l'opinion publique.

Aujourd'hui toute la Suisse officielle — autorités fédérales et autorités cantonales, grands partis etc — affiche au garde-à-vous fédéral une unanimité impressionnante en faveur de l'admission du Jura dans la Confédération. Et toute la presse suit le mouvement dans une information très complète et vivante. En direct, c'est un événement historique et une leçon de démocratie que des minorités d'autres pays suivent avec passion.

Les journaux, la radio et la télévision rivalisent de moyens pour présenter des dossiers bien documentés, très didactiques. Enfin des mots et des images qui montrent tous les aspects de la question jurassienne. Qui parlent souvent un langage clair que tous les Suisses comprennent et reconnaissent. Même s'ils ne manifestent guère leur intérêt et leur sympathie, leur image du Jura devient plus nette.

A plusieurs reprises divers milieux ont critiqué l'opacité et la pauvreté des informations officielles. Avec raison. Car l'Etat fédéral s'expliquait toujours avec le papier, le texte et la mise en page d'une bible bon marché. A décourager les meilleures volontés. Enfin, "les explications du Conseil fédéral" au sujet de la votation populaire du 24 septembre sont lisibles, compréhensibles. Enfin une synthèse attrayante avec des photos, des cartes, un graphique, des titres et des sous-titres. Certes, ce n'est pas encore un dépliant publicitaire en couleurs et synoptique, mais le progrès est évident. Question de budget peut-être, mais aussi d'imagination.

Saura-t-on un jour combien de citoyens ont demandé "de plus amples détails" auprès de l'Office central fédéral des imprimés ? Car les "explications" et les "préoccupations" du Conseil fédéral, tenant compte des principaux arguments des anti-séparatistes, sont très complètes et au-dessus de tout soupçon. Il reste à souhaiter que le même effort d'information synthétique et attrayante soit poursuivi lors des prochaines votations. Exercice difficile mais non impossible qui devrait contribuer à inciter la population à s'intéresser et à participer en connaissance de cause à la vie politique.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Echecs et politique

Encore les échecs !

Très remarquable, l'attitude des journaux vis-à-vis du championnat du monde qui se déroule actuellement aux Philippines.

Et tout d'abord ceci que les journaux *parlent* du championnat — même les journaux romands ! Même les journaux italiens.

Or tout joueur d'échecs sait que jusqu'à date récente — plus précisément jusqu'au championnat qui opposa voici six ans le Soviétique Spassky à l'Américain Fischer — ces mêmes journaux ignoraient à peu près complètement

le monde des échecs et qu'à moins d'acheter la *NZZ*, ils devaient se résigner à ne connaître les résultats d'un tournoi qu'avec beaucoup de retard.
Mais Fischer est venu — et Fischer était américain et son adversaire soviétique. Aujourd'hui, le champion du monde Karpov est soviétique et son challenger apatride, ayant "choisi la liberté", réfugié en Suisse, etc!
Cela donne ceci: par exemple, la douzième partie rapportée par la *Tribune-le Matin*. On nous apprend que Karpov joue un bon onzième coup (point d'exclamation). Puis son adversaire, Kortchnoï, joue lui aussi un bon coup (le douzième). Puis au quatorzième, il poursuit par un très bon coup (deux points d'exclamation). Au 28e coup, il récidive (deux points d'exclamation). Puis le Soviétique commet une erreur au 42e coup (un point d'interrogation). Puis Kortchnoï conclut par un bon 43e coup (un point d'exclamation). Puis... la partie se termine par la nullité!
Comme quoi la passion politique n'est pas nécessairement bonne conseillère en matière d'échecs!

Depuis mon article du 7 septembre, où je parlais des petits ordinateurs qu'on propose depuis quelques temps, susceptibles de jouer aux échecs, un ami (Laurent Bonnard) m'a passé des parties jouées par les dits et parues dans la revue *Science et Vie* de juin 1978. J'écrivais que le niveau de jeu de ces computers était en dessous du médiocre. Au vu des cinq parties que j'ai sous les yeux, les trois premières opposant *Chess-Challenger* à *Compu-Chess* et les deux dernières mettant en présence chacun des deux ordinateurs au joueur français Alain Ledoux, je nuancerai mon jugement: *Compu-Chess* joue plus mal que le débutant qui fait ses premiers pas, et si vous désirez un partenaire, vous avez intérêt à enseigner les règles du jeu à votre grand-mère ou à votre petit-fils ou à n'importe quel ami de bonne volonté! Contre Ledoux, *Compu-Chess* est mat au 13e coup, sans que son adversaire ait joué de coup extraordinaire ni même inattendu. Contrairement à ce qu'affirme le fabricant, il est incapable de résoudre un problème de mat en deux coups malgré plusieurs heures de réflexion! Bref, nous nous trouvons devant une mystification. *Chess-Challenger* est un peu meilleur. Indépendamment du fait qu'il gagne (en 8 coups!) l'une des trois parties qui l'opposent à *Compu-Chess* (les deux autres se terminant par la nullité, après un assaut plus ahurissant que les pires "parties de café"), il tient tout de même 31 coups contre Ledoux — mais de nouveau, même l'amateur le plus modestement doué aurait mieux joué, et surtout aurait abandonné dès le 16e coup, la partie ne présentant plus d'intérêt.

J.C.

Le franc au secours des finances

Alors que chacun pensait que le nouveau régime financier (TVA à 7 pour cent, IDN allégé) ne serait pas soumis au vote populaire avant 1980, le climat électoral 1979 étant jugé défavorable et encore plus l'impressionante série de récents votes populaires négatifs, voilà que, se reprenant en main, les partis gouvernementaux optent pour une procédure accélérée. Ce serait pour février déjà.
Qu'est-ce qui justifie ce retournement?
Curieusement, ce ne sont pas les problèmes budgétaires. Les milliards de déficit accumulés sur quelques années font moins peur!
Il est difficile, il est vrai, de prétendre que l'inflation va être relancée par ces déficits alors qu'elle est aujourd'hui nulle, malgré l'augmentation considérable de la masse monétaire.
Le Conseil fédéral va jouer à fond, cette fois, la carte conjoncturelle telle qu'elle résulte de la folle hausse du franc.
Sa nouvelle argumentation est à deux faces:
— devant les difficultés de l'industrie d'exportation, il soulignera que la TVA allège les charges des exportateurs: ces derniers pourront en effet se faire rembourser la part de TVA qui charge les produits destinés à l'étranger, ce qui n'est pas possible, rappelons-le, avec l'actuel régime de l'ICHA.
Aux jusqu'auboutistes de la droite, le Conseil fédéral fera valoir que l'équilibre budgétaire n'est plus un absolu: dans les circonstances actuelles, la priorité doit être donnée à la lutte contre la récession.
La dramatisation de la hausse du franc suffira-t-elle pour que tombe l'opposition à la TVA?
Deux points sont sous-estimés par les statèges.
Si les difficultés économiques croissent de nouveau, elles provoqueront un réflexe populaire négatif. Quand ça va moins bien, pas d'impôts nouveaux!
Au coeur du problème de l'appréciation du franc, on retrouve l'extraordinaire bénéfice de notre balance des paiements, dont le revenu des placements suisses à l'étranger, dont le bénéfice des holdings; on retrouve encore l'activité des banques et leurs opérations internationales.
Les socialistes ont fait, dans la discussion sur le nouveau programme financier, des propositions pour imposer le commerce des devises et pour frapper de l'impôt anticipé les opérations fiduciaires.
Si ces propositions étaient, totalement, écartées, il sera difficile de dramatiser les problèmes du franc alors même que des initiatives permettant de lutter contre l'appréciation de notre monnaie sont déclarées inopportunes.
Sans un changement d'attitude des partis de droite — que les votes en commissions parlementaires ne laissent pas présager — le nouveau scénario, celui de la dramatisation conjoncturelle risque fort d'être à son tour inopérant.